

Projet de compte rendu de l'Assemblée générale

23 juin 2017 -FIAP Jean Monnet – 30 rue Cabanis Paris 14^{ème}

9h30-16h30

L'Assemblée générale a réuni 142 participants. Le Bureau de séance était composé de : Louis Gallois, président, Gilles Pierre, vice-président; Maryse Bastin-Joubard, secrétaire générale, Eric Pliez, trésorier et Florent Gueguen, directeur général.

Déroulement de l'Assemblée générale

//Adoption à l'unanimité de l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 23 juin 2017 et du compte rendu de l'Assemblée générale du 17 juin 2016

// Mises à jour du règlement intérieur suite à la révision statutaire

A la suite des révisions statutaires liées au changement de nom faites lors de l'assemblée générale extraordinaire du 17 mars 2017, le conseil d'administration informe l'assemblée générale de la modification du changement de nom dans le règlement intérieur. L'occurrence « FNARS » a été remplacée par « Fédération des acteurs de la solidarité » à chaque fois que mentionnée dans le règlement intérieur, les autres articles du règlement intérieur restant inchangés.

Vote

▶ Le règlement intérieur révisé est adopté à l'unanimité moins une abstention

//RAPPORT MORAL et faits marquants de l'année 2017 par Louis Gallois, président de la Fédération des acteurs de la solidarité

La solidarité n'est pas un coût mais un investissement dont tout le monde bénéficie aussi bien ceux qui la reçoivent que ceux qui expriment leur solidarité. Dans le cadre de la plateforme de propositions, 25 priorités ont été arrêtées autour l'enfance et la jeunesse, ce ne sont pas des sujets nouveaux mais c'est la première fois que nous les structurons autour d'un certain nombre de propositions. Nos associations étant plus dans la réparation que dans la prévention, comment agir dans le champ de la prévention ? En particulier, quand nous ne sommes pas financés pour le faire.

D'autres sujets nouveaux tels que le revenu minimum décent que nous ne devons pas abandonner. C'est une revendication qui va rester d'actualité au moment où le gouvernement annonce qu'il n'y aura pas de revalorisation du RSA. Sur les migrants, nous souhaitons qu'ils puissent bénéficier au bout de deux ans d'un statut qui leur permette d'être logés et d'accéder à l'emploi.

Sur l'Economie Sociale et Solidaire, secteur dont nous faisons partie avec des pans entiers à associer à notre action, nous regrettons que les entreprises d'insertion ne soient pas mobilisées au sein de notre fédération.

Sur l'hébergement et le logement pour tous, à l'automne, nous allons être mobilisés sur le logement d'abord, en lien avec le collectif des associations unies. Il est impératif d'aller dans ce champ, car nous sommes légitimes et pour ne pas tomber dans le risque que l'on échange le logement d'abord contre moins d'hébergement.

Nous poursuivons de nous engager pour le pouvoir d'agir des personnes accompagnées, sur lequel nous avons fait des progrès, à l'intérieur et à l'extérieur nos structures

L'accueil inconditionnel est une bataille quotidienne que nous avons à mener. Ce principe est constamment remis en cause soit parce qu'il y a pénurie de places ou parce qu'il y a des politiques publiques qui nous contraignent à sortir des personnes des centres d'hébergement ou à ne pas les accueillir. Le défenseur des droits nous en parlera cet après-midi.

Sur l'accompagnement, nous devons poursuivre nos réflexions : est-ce que nos dispositifs permettent vraiment d'aider les gens à arriver à l'autonomie ou est-ce, à certains égards, une mise sous tutelle des personnes ?

Le Congrès de Dijon a permis de montrer notre volonté de nous ouvrir à d'autres partenaires. Nous avons intérêt à aller vers des partenaires que nous avons peu l'habitude de fréquenter : les entreprises, les associations culturelles, les bailleurs privés, l'ESS. C'est tout cela qui est à l'origine du changement de nom.

Un mot sur les migrants et la situation actuelle : nous ne sommes pas du tout satisfaits de ce qui se passe pour les migrants actuellement. Ce qui se passe à Calais est inacceptable. Nous avons demandé un rendez-vous au ministre de l'intérieur pour lui dire que l'on ne traite pas le sujet uniquement de manière policière. Nous ne devons pas en rester à la simple dénonciation des pratiques policières qui ne sont pas acceptables, il faut aller au-delà. Nous devons être dans la proposition. Nous devons traiter dignement ces situations. Nous allons exprimer nos propositions à M. Gérard Collomb. La question des migrants est inter ministérielle.

//Rapport d'activité 2016 - extraits

/SANTE, par Gaëlle Tellier, présidente du groupe d'appui national santé

En complément des actions de plaidoyers, La fédération a agi sur les suivants :

La Fédération a contribué, dans le cadre de la Loi santé de janvier 2016, aux projets de décrets via notre participation à la Conférence nationale de santé, au travail partenarial au sein de la commission santé de l'UNIOPSS ainsi que notre participation au Conseil national de santé mentale.

Le rôle de la Fédération s'est renforcé sur la thématique de la santé mentale. Ses problématiques nous mobilisent : Comment aller vers les personnes en souffrance psychique ? Comment mieux travailler avec les acteurs de la santé mentale ? La Fédération participe au Conseil national de santé mentale qui permet de rencontrer les administrations centrales et les acteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires. Par ailleurs, la Fédération participe à la Mad pride qui œuvre pour la déstigmatisation des personnes en souffrance psychique. Nous avons également réalisé un plaidoyer sur la santé mentale.

Par ailleurs, pour objectiver les difficultés d'accès aux droits et aux soins, nous nous sommes appuyés sur l'action des relais locaux au plus proche du terrain, les référents santé. Ces derniers ont été réunis au sein du GAN santé, des commissions santé régionales, du groupe LHSS LAM ACT, de la journée annuelle des référents santé.

La fédération a lancé un observatoire santé en novembre 2016 pour mieux faire remonter les difficultés observées et faciliter l'information des personnes accompagnées et des travailleurs sociaux

des recours existants. Ces éléments ont nourri les contributions faites au comité d'entente santé du DDD, au Fonds CMU, aux notes envoyées aux administrations centrales etc.

/EMPLOI, par Martine Boehler, secrétaire générale adjointe et co-présidente du groupe d'appui national Emploi, Formation

En complément des actions de plaidoyers, La fédération a agi sur les thèmes suivants :

Sur le compte personnel d'activité, la Fédération a obtenu une reconnaissance de l'engagement bénévole, qui permet maintenant d'acquérir des droits à formation.

Sur l'accompagnement des adhérents, la fédération a œuvré au renouvellement du titre ETAIE, titre professionnel de niveau IV pour les encadrants techniques ; cela a permis d'actualiser le contenu et les conditions d'entrée en formation, pour pouvoir s'adresser à plus d'encadrants techniques. La fédération a également obtenu en 2017 ce renouvellement pour 5 ans.

Par ailleurs, la fédération a également lancé l'expérimentation Sève pour former les structures de l'Insertion par l'activité économique à l'élaboration d'une stratégie de partenariat avec les entreprises, afin d'augmenter les chances de retour à l'emploi des salariés en insertion, et de donner plus vite leurs chances aux personnes, dans une logique d'emploi d'abord.

Une vidéo Sève, publiée sur le site internet de la fédération a été diffusée pour présenter plus en détails cette expérimentation de 3 ans, principal programme national de la fédération et élément central de son projet politique de retour au droit commun au plus vite.

/VEILLE HEBERGEMENT LOGEMENT, par Gilles Pierre, vice-président et président du Groupe d'appui national habitat

En complément des actions de plaidoyers, La fédération a agi sur les suivants :

La Fédération et la Fondation Abbé Pierre ont noué un partenariat pour valoriser l'activité des accueils de jour, renforcer la connaissance sur les accueils de jour (leurs missions, les publics accueillis), outiller les professionnels et les bénévoles, élaborer des propositions politiques pour améliorer leur reconnaissance, l'inscription territoriale des accueils de jour et la prise en charge des personnes sans domicile ou risquant de l'être.

En 2016, 4 actions phares ont été menées avec le soutien important des Fédérations régionales dont une enquête nationale sur les accueils de jour pour dresser un état des lieux de la pratique, identifier les besoins, les difficultés et les pistes d'évolutions, des journées régionales thématiques, l'élaboration d'une plateforme de propositions sur les accueils de jour, un colloque national les 19 et 20 octobre 2016 qui a réuni 450 personnes, professionnels, bénévoles et personnes accueillies . Les travaux se poursuivent en 2017 pour porter les propositions politiques sur les accueils de jour et outiller les acteurs.

S'agissant des équipes mobiles et les SAMU sociaux, un partenariat avec la Fédération Nationale des SAMU sociaux (FNSS) est noué depuis 2015 pour animer les maraudes et les SAMU sociaux afin de favoriser le partage de pratiques, rassembler les acteurs autour d'actions communes, accompagner la professionnalisation des et les représenter auprès des pouvoirs publics pour favoriser leur reconnaissance et les doter de moyens nécessaires à leur action. En 2016, les travaux des Fédérations ont porté sur 4 actions telles que l'animation d'un groupe de travail national avec l'appui de la Fédération des Acteurs de la Solidarité Ile-de-France, l'organisation d'une journée nationale des équipes mobiles le 16 novembre 2016 (près de 150 personnes: professionnels de la veille sociale, partenaires et bénévoles), l'élaboration d'une enquête flash pour parfaire la connaissance de ces publics, l'élaboration d'un référentiel de missions et d'évaluation pour outiller les professionnels. Les travaux se poursuivent en 2017 avec le déploiement de la première enquête flash maraudes, la finalisation du référentiel, le renforcement du plaidoyer et une animation territoriale

Partenariat Fédération / Union sociale pour l'habitat : le passage de l'hébergement au logement et l'accompagnement social figurent parmi les axes retenus. En 2016, la réflexion commune s'est poursuivie sur la fluidification des parcours résidentiels des personnes sans domicile avec comme axes d'action, la collaboration entre bailleurs et SIAO sur l'évaluation sociale et le pré-positionnement des ménages en vue de l'attribution d'un logement, la diversification des formes d'habitat dans le parc social, la répartition des rôles entre gestion locative du bailleur et accompagnement social, la réalisation d'un recueil de bonnes pratiques à partir de la capitalisation d'expériences issues de l'appel à projets « 10 000 HLM accompagnés » formalisant les conditions de réussite du partenariat bailleurs/associations et l'organisation d'un séminaire de travail commun le onze mars 2016.

Sur l'ENC (Etude nationale des coûts) : c'est un travail de « haute couture » sur les territoires pour que chaque association puisse faire valoir ses spécificités, ses difficultés notamment autour de critères qualité, travail important des fédérations régionales et du siège national pour mettre en œuvre un dialogue de gestion avec l'administration fondé sur des critères qualité.

- ▶ Accompagnement du réseau sur l'ENC (Etude nationale des coûts) :
- ▶ **intervention de Claire Dorso, Directrice du Pôle Habitat Social et Santé, association TARMAC (Département de la Sarthe)**

« Dès la mise en place de l'ENC, les adhérents ont été sollicités pour contribuer à la mise en place de l'ENC en 2010. Tous les départements ont répondu favorablement pour ce travail. Nous nous voyons régulièrement sous le nom de « club ENC » pour que tous les départements soient représentés et apportent de la substance. La première réflexion a été de « mettre un phare dans ce brouillard » pour décrypter la démarche et ne pas le subir. Dans chaque département, nous avons lu avec les comptables et rapporté tous les constats, toutes les questions que suscitait cet outil. Tous les deux mois, un travail de synthèse était réalisé pour servir de support à la suite ces travaux. Cela a permis d'éviter un « sentiment de solitude » face à cet outil et avec un retour à la DDSC (Direction départementale de la cohésion sociale) sur la réception de l'outil dans les départements. Chacun de termes de l'outil a été analysé (lecture, perception) et les liens ont été fait avec les départements pour s'accorder sur les définitions avec la DDSC. Par exemple, on pouvait parler de qualité car nous avons une compréhension commune de ce que c'était de l'accueil, de l'hébergement (...). Nous nous sommes aperçus que cela alimentait le dialogue de gestion avec la DDSC et permettait de faire évoluer les pratiques. Par exemple « Alimenter » (notion de frigo vide). Ensuite, cela a permis de définir ce que nous pouvions apporter pour nourrir nos projets auprès de la DDSC. Le constat est que les DDSC, d'un département à l'autre, n'ont pas le même positionnement et la fédération régionale apporte une vision plus large que le département. Aujourd'hui, nous en sommes à définir les verbes derrière les *GHAM* (groupe homogène d'activités et de missions), notamment sur la notion de qualité dans les dialogues de gestion. Depuis 2010, importance de l'harmonisation de la saisie directe dans l'ENC et bien comprendre la démarche de l'ENC pour être plus efficace dans les dialogues de gestion ; maintenir la démarche collective locale face aux services de l'État ; l'analyse par le coût, même si on définit les verbes, il y a un enjeu de ne pas avoir seulement une lecture comptable des coûts »

/SERVICE CIVIQUE, par Maryse Bastin-Joubard, secrétaire générale

Depuis le 15 février 2016, la Fédération est agréée par l'agence du service civique pour permettre aux structures adhérentes d'accueillir des volontaires via l'intermédiation. Dans le cadre de cette intermédiation, la Fédération (Fédération Ile-de-France pour les structures ayant leur siège en Ile-de-France ; le siège national pour toutes les autres régions) prennent en charge la gestion administrative et la contractualisation. Le réseau met également à disposition de l'ensemble de ses adhérents de la documentation et des outils développés et assure l'interface avec l'agence du Service Civique.

La fédération s'engage à agir pour un service civique de qualité en rappelant dans toutes ses communications et ses interventions, au travers ses documents contractuels, sa charte « pour un service civique de qualité » les fondamentaux telles que la démarche d'engagement volontaire au service de l'intérêt général, la complémentarité avec l'action des salariés (pas de substitution au salariat), des stagiaires et des bénévoles et l'expérience de mixité sociale. La fédération est

également mobilisée au sein de la plateforme inter-associative du service civique, un collectif regroupant de nombreuses organisations impliquées dans l'accueil et l'accompagnement de volontaires, pour promouvoir un service civique universel de qualité et accessible à tous.

- ▶ Actions des volontaires et des tuteurs : **Intervention de Flavius-Nicolae Cirpaci, volontaire en service civique et Laure Valette, tutrice** au sein de l'association ACINA (Paris) association qui agit auprès des nouveaux arrivants en difficulté.

Flavius-Nicolae Cirpaci : « Ma mission est d'aider les enfants et les parents, à mieux parler pour qu'ils aient une vie normale ici en France comme les autres, à avancer au niveau professionnel, à ouvrir aussi les droits pour les gens. Ma famille étant également romani, je sais que c'est important et comment ça se passe en France. J'aime ce que je fais car j'aide ces personnes. »

Laure Valette : « Nous travaillons avec Flavius presque auprès des nouveaux arrivants presque tous les jours : Projet d'insertion socio-professionnelle pour les personnes vivant en bidonville ou en hôtel, issues de bidonville. L'objectif est de communiquer avec les personnes qui ne sont pas insérées. L'enjeu est de dépasser l'obstacle de la langue les faire accéder à leur primo droit (santé, éducation, domiciliation). L'intérêt d'agir avec des personnes du service civique est multiple : bénéficier de leur regard et de leurs pratiques aux niveaux de la langue, de la culture et de valoriser les échanges sur les valeurs du travail social et des enjeux de solidarité en France.

Florent Gueguen – Perspectives 2017

Avec le collectif alerte, nous voulons obtenir une loi d'orientation sur la lutte contre l'exclusion et une suite au plan pauvreté. Nous attendons du gouvernement qu'il engage la fusion des minima sociaux, leur simplification, automatisation, revalorisation. N'étant pas un engagement de la campagne d'Emmanuel Macron, il va falloir une forte mobilisation des associations.

Sur la jeunesse et la lutte contre les enfants, nous nous sommes déjà exprimés sur notre regret de l'absence du ministère dédié à la jeunesse. A cet égard, nous serons vigilants sur la poursuite de la Garantie jeunes, du Service Civique, la situation des mineurs non accompagnés et vivant dans la rue. Sur ce dernier sujet, Il faut un engagement de l'État et des départements. Nous réfléchissons à une campagne sur le principe « 0 famille à la rue ».

Sur le plan quinquennal « logement d'abord » annoncé par le Ministre du Logement. Nous attendons que le nouveau ministre de la Cohésion des territoires réaffirme cette priorité. Toutefois, il existe déjà un gros travail avec les administrations centrales pour construire ce plan au niveau national. L'enjeu est d'accélérer la sortie des personnes des centres d'hébergement et surtout l'accès direct des personnes sans domiciles - sans passer par le parcours en escalier. La construction des logements très sociaux est la clé de la réussite. De plus, les dispositifs actuels ne permettent pas de généraliser l'accompagnement social dans le logement. Nous avons demandé que ce plan soit interministériel (Santé, Affaires sociales, Intérieur). Tension sur le principe d'inclure les migrants dans ce plan même si nous savons qu'il y aura des conditions différentes pour ces personnes à statut administratif précaire mais il faut les inclure. Nous programmons une journée nationale au 1er trimestre 2018, réflexion pour savoir si celle-ci sera organisée en inter réseau ou la fédération seule.

Je veux aussi insister sur quelques autres priorités 2017, telles que la nécessité de réinvestir la question européenne via la FEANTSA, réinvestissement sur la notion de lobbying vis-à-vis des politiques de l'Union notamment sur les questions d'asile ; le maintien de l'autonomie et de la nécessité des associations sur les territoires. La mise en place de marchés publics par l'État a été vécue comme un choc entraînant une mise en concurrence sauvage des opérateurs avec une absence de concertation locale et une baisse des coûts et de la qualité de l'accompagnement. Nous serons vigilants et ferons pression pour que cette démarche ne soit pas généralisée.

Echanges avec la salle :

- Comment assurer la pérennité de la mission du service civique ? Il serait pertinent que la Fédération propose aux personnes, qui ont eu un engagement fort de pouvoir être mobilisées sur la participation tant au niveau des personnes qu'elles représentent mais aussi individuellement. Je donne un exemple : cette personne intervient auprès des roumains. Elle pourrait travailler à la participation de ce public. *Éric Pliez : Le service civique est un formidable levier pour l'engagement et l'intégration des jeunes.*
- Nous savons que la précarité touche plus particulièrement les femmes. Je souhaiterai que l'année prochaine la Fédération puisse avancer sur ces données statistiques.
- Sur la construction des logements très sociaux : est-ce que ce sera en Ile de France ou sur tous les territoires ? *Rep : sur toutes les zones tendues*
- Les règles d'accès aux CHRS en majorité gérés par les membres de la Fédération gardent une caractéristique : les établissements qui les gèrent gardent le droit de les réserver aux personnes totalement réinsérables. Quid des usagers en santé mentale ? Les maisons relais sont insuffisantes. *Il faut qu'on soit présents au sein des PRAPS.*

Votes rapport moral et rapport d'activité

- ▶ Le rapport moral et le rapport d'activité 2016 sont adoptés à l'unanimité.

//Projet fédéral 2016-2021 en actions ! par Martine Boehler, co-présidente de la commission vie fédérale

Pour faire vivre et animer ce projet fédéral, la Fédération a pris le parti du terrain en valorisant des initiatives très riches pas ou peu connues et ainsi impulser des dynamiques autour du projet fédéral.

Sur le 1er trimestre 2017, un kit de fiches actions a été réalisé pour faciliter la remontée des initiatives innovantes des acteurs de terrain. Le conseil des régions a souhaité que les régions soient le pivot pour diffuser et récolter les fiches actions. Nous sommes également passés par le réseau des groupes d'appui nationaux. Depuis mars 2017, nous avons reçu 35 fiches actions qui concernent les 5 axes. La méthode se décline également au niveau régional.

Intervention de Luce Rolland, déléguée régionale de la Fédération des acteurs de la solidarité Pays-de-la-Loire

Notre projet pays de la Loire est une déclinaison du projet fédéral de la Fédération. Il a été co-construit avec les adhérents. Nous avons décliné les axes opérationnels sur nos thématiques en lien avec les adhérents lors de notre assemblée générale régionale, le 16 juin.

A partir des remontées des fiches actions des adhérents et des associations régionales, nous avons repéré **ces actions opérationnelles prioritaires en lien avec les orientations du Projet fédéral.**

- ▶ Mobiliser et former les bénévoles de représentation et d'action ;
- ▶ Mobiliser et accompagner l'animation d'un réseau de référents thématiques et territoriaux ;
- ▶ Développer des outils, des partenariats et formations pour favoriser l'accès au droit ;
- ▶ Accompagner la réflexion et le développement du travail pair ;
- ▶ Faciliter « l'accès à la culture aux sports et aux loisirs » des publics les plus vulnérables en favorisant
- ▶ S'appuyer sur le territoire, comme ressource (coopération, partenariats dont économiques, projets)

Les suites pour l'animation du projet fédéral : construction d'une base de données avec de mots clefs / des publics (jeunes) concernés pour repérer les initiatives.

// Motion sur l'inconditionnalité

Présentation par Florent Gueguen de la motion « Garantir le principe d'inconditionnalité de l'accueil » [Motion sur l'inconditionnalité : télécharger](#)

Le principe d'accueil inconditionnel de toute personne en difficulté ou sans domicile en situation de détresse médicale, psychique ou sociale est à la fois l'un des fondements du secteur de l'accompagnement et de l'hébergement et un principe légal inscrit dans le code de l'action sociale et des familles. Concrètement, ce principe doit se traduire par un continuum de droits : droit à une première évaluation, d'un accompagnement individualisé, continuité de la prise en charge, prestations d'accueil minimales (couvert, hygiène, etc.) et surtout respect des libertés fondamentales (dignité, sécurité, vie privée et familiale, etc.). Face aux dérives actuelles, la Fédération des acteurs de la solidarité demande au nouveau Gouvernement de garantir une mise en œuvre effective de l'accueil inconditionnel en faisant respecter l'égalité de traitement des personnes en situation de détresse sur l'ensemble du territoire national.

Pour accompagner ses adhérents dans ces démarches, la Fédération des Acteurs de la Solidarité en région et au siège proposera, conformément aux orientations du Projet fédéral, des outils de réflexion, d'interpellation et des leviers d'intervention sur les territoires.

Echanges avec la salle

- l'inconditionnalité ne doit pas s'appliquer que dans les dispositifs de l'hébergement d'urgence mais aussi d'insertion
- -Les entraves à ce principe d'inconditionnalité procèdent d'un système de contraintes qui conduit les associations à devoir faire des compromis. Il y a une tension forte entre ces deux principes que sont d'une part, l'inconditionnalité et la continuité et d'autre part, le nécessaire bon fonctionnement et la fluidité. Il y a des situations d'embolie. Pour autant, il faut se rattacher à ce principe fort pour que l'ensemble de ces contraintes ne diluent pas l'action des adhérents. Il faut que cela ne soit pas qu'un vœu pieux.
- sur le principe de continuité, dans les centres d'hébergement, on a plutôt un accompagnement vers le logement, vers la réinsertion. On s'aperçoit que des personnes ont des ruptures dans le titre de séjour et alors on recommence à 0. Il faudrait trouver des solutions pour assurer cette continuité.

Vote de la motion sur l'inconditionnalité

- ▶ La motion sur l'inconditionnalité a été adoptée à l'unanimité

//Rapport financier

Présentation par Eric Pliez, Trésorier et Catherine Abeloos, trésorière adjointe

Faits marquants :

- Bilan : reconstitution des fonds propres (658 K€), constitution de provisions, notamment pour travaux (250 k€), l'enquête publique (95 k€), 100k€ pour les retraites.

- Concernant les cotisations, elles augmentent de 6% (lié au nombre d'établissements déclarés). Liée à l'entrée/sortie le solde est toujours positif ce qui est positif. Et on voit que même regroupés, les adhérents continuent à déclarer leurs établissements, ce qui veut dire que les adhérents nous font confiance.
- Compte de résultat : résultat encore excédentaire avec un résultat comptable de 31 774 €, l'exercice 2016.

« Nous pouvons nous en féliciter. Ce résultat ne doit pas nous aveugler. Nos conventions sont remises en cause régulièrement. Nous devons donc poursuivre nos efforts sereinement dans la même dynamique : un cadre maîtrisé permettant d'agir et d'innover. »
- Budget 2017 : dans la lignée de 2016, budget où nous faisons surtout preuve de prudence, à l'équilibre. Prestations de services en hausse, liée à la mise en place du congrès 2017.

Echanges avec la salle :

- Intervention d'un membre du CRPA Ile-de-France : la Fédé des acteurs de la solidarité Ile-de-France a du mal à trouver de nouveaux locaux, compte-tenu du coût du foncier en Ile-de-France, pourrait-on les soutenir via le FAR ? *Réponse : le Fonds d'animation du réseau (FAR) ne peut pas intervenir sur le fonctionnement mais on relaiera largement le message auprès des adhérents.*

Intervention du commissaire aux comptes Christian Serpaud

Les comptes 2016 de la Fédération des acteurs de la solidarité sont certifiés sans réserve et sans commentaire. Les fonds ont été utilisés conformément à leur destination. Le commissaire aux comptes restera vigilant quant à la continuité de l'exploitation et à la santé financière de la Fédération.

Vote du rapport financier, affectation du résultat, budget

- ▶ La **clôture des comptes** a été approuvée à l'unanimité moins une abstention;
- ▶ L'Assemblée générale décide **d'affecter le résultat de l'exercice 2016 aux fonds propres de l'association** à l'unanimité moins une abstention
- ▶ Le **budget 2016** a été approuvé à l'unanimité moins une abstention.

// Election au conseil d'administration fédéral

Compte rendu de la commission de contrôle

La commission s'est réunie le 22 juin 2017, veille de notre Assemblée générale.

Etaiant présentes : Catherine Abeloos, trésorière adjointe, Ghislaine Onorati et Sophia D'Oliveira Rouxel, salariées du siège fédéral. Nous rappelons que cette commission n'a pas d'existence « réglementaire », rien dans les statuts ni dans le règlement intérieur. Elle s'est mise en place lorsque le vote par correspondance a été institué. C'est le bureau qui a décidé de sa mise en place et qui en fixe la composition. Il fait appel à deux administrateurs, qui ne sont pas éligibles le jour de l'Assemblée Générale.

Les travaux ont porté essentiellement sur l'émargement des votes par correspondance et la vérification des litiges. A partir des fiches préparées par Ghislaine Onorati, il s'est agi de vérifier pour

chaque vote le paiement des cotisations, la régularité du document qui accompagnait l'enveloppe de vote, puis d'émarger. La commission de contrôle des votes se réjouit de la réduction du nombre de bulletins invalides et du nombre plus important de bulletins « collège administrateurs personnes accompagnées » valides. Il reste néanmoins une marge de progression dans la mobilisation des personnes accompagnées dans ce processus de votes.

Lors du vote du nouveau Conseil d'administration, en cas de résultat ex aequo entre deux candidats, c'est le candidat le plus âgé qui sera élu.

Les points suivants ont été traités :

- Accord pour prendre en compte les enveloppes arrivées jusqu'au jour de la réunion.
- Refus de prendre en compte ceux qui ne sont pas à jour de leur cotisation.
- Il n'a pas été pris en compte de bulletins portés par une personne pour les différents collèges.
- A noter, et c'est positif que nous avons reçu plus de bulletins valides que les années précédentes. Néanmoins, il nous faut passer au vote électronique pour toucher encore plus nos adhérents.

Désignation des scrutateurs : A. Maggiore, G. Pierre, C. Abeloos, Jean-François Bahain, Elisabeth Parachini, Eric Pliez

Résultat des votes : 185 votants : 154 votes valides - 31 votes non valides

Collège « bénévoles » - 3 postes à pourvoir

Votants : 70- Nul et blanc : 6

Ont été élus : Jean-Marc Antoine avec 43 voix ; Martine Boehler avec 54 voix, Christian Chasseriaud avec 49 voix

Collège « salariés » - 1 poste à pourvoir

Votants : 70- Nul et blanc : 5

A été élu : Matthieu Angotti avec 32 voix

Collège « Travailleurs sociaux/ Intervenants sociaux » - 1 poste à pourvoir

Votants : 30 – Nul et blanc : 2

A été élue : Anne-Claire Perrault avec 6 voix (ex aequo entre quatre candidats, c'est la candidate la plus âgée qui a été élue)

Collège « Personnes accompagnées – 1 poste à pourvoir

Votants : 15 - Nul et blanc : 1

A été élue : Marie-José Ketty Tolam avec 14 voix

Louis Gallois remercie chaleureusement les administrateurs sortants pour leur engagement au sein de la Fédération et leur apport au réseau.

Collège « travailleurs sociaux/ intervenants sociaux » : **Guillaume Leprince**

Collège « bénévoles » : **Jean-Pierre Portier et Dominique Calonne**

Collège « conseil des régions » : **Claire Haury, Jean-Louis Thenail, Jean-Michel Leduc, Martine Théaudière**

Après-midi Débat (voir annexe)

«L'accès aux droits des personnes : une priorité pour tout le réseau » Avec la participation de Jacques Toubon, Défenseur des droits - Animé par Philippe Dumoulin, président de la Fédération Hauts-de-France

Discours de clôture de l'Assemblée générale par Louis Gallois – Synthèse

L'essentiel est que vous soyez au contact des délégués du Défenseur des droits dans les régions. D'une certaine manière, nous sommes aussi de ceux qui acceptent qu'on bafoue les droits lorsque nous ne saisissons pas le Délégués des défenseurs des droits et que nous ne défendons pas les droits.

Par ailleurs, je voudrais insister sur la cohésion des territoires. Notre pays connaît une vraie crise territoriale, on a beaucoup parlé pendant la campagne des trois France, celles des métropoles, qui bénéficient de la mondialisation.

La 2ème France, celle des banlieues, du chômage massif, du mal logement et de la stigmatisation mais aussi des dynamiques entrepreneuriales d'innovation, de forte rotation dans les logements sociaux due à la proximité avec les métropoles.

La 3ème France c'est celle de la ruralité. Les villes moyennes sont victimes de la désindustrialisation. C'est là où les services publics reculent, où nous voyons la croissance de la pauvreté, du chômage, du déclassement ou de la crainte du déclassement et de l'assignation à résidence.

Cette crise territoriale pourrait être une des plus profondes et des plus difficiles à surmonter. Les votes en Grande-Bretagne et aux USA sont fondés là-dessus.

Comment faire face à cela ? D'abord, nous devons soutenir et proposer des politiques de cohésion territoriale telle que l'action contre le chômage de longue durée : la formation et pas seulement, soutien du doublement des places en IAE, soutien de l'ESS, élément de dynamisme des territoires. Nous devons également soutenir l'implantation des services publics : accès au numérique, accès aux soins, aux distributeurs bancaires. Les services publics doivent passer d'une attitude de contrôle à une attitude de partenariat.

Un préalable, il est nécessaire de reconnaître « la consistance des bassins de vie » et s'appuyer sur les énergies locales. A cet égard, j'observe toute la force des territoires aussi via ma participation à l'expérience « zéro chômeur ».

Autre ouverture très nouvelle pour les acteurs de la fédération, celle de l'accès direct des personnes au logement. Evolution à laquelle nous devons prendre part et impulser malgré des résistances du secteur HLM, notamment.

//Fin partie statutaire// (pour validation à l'assemblée générale 2018)

Louis Gallois
Président

Maryse Bastin
Secrétaire générale